



### Communiqué de presse

#### **Signature d'un programme de Coopération Technique entre la FAO et l'UMA sur le renforcement des mesures de quarantaine des ravageurs des cultures et des plantes, y compris le charançon rouge du palmier (CRP), dans les pays du Maghreb**

Le secrétariat général de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ont signé le 13 mai 2016 à Rome un Programme de Coopération Technique de la FAO intitulé « **Renforcement des mesures de quarantaine des ravageurs des cultures et des plantes, y compris le charançon rouge du palmier (CRP), dans les pays du Maghreb.** ».

Le projet s'insère dans le cadre sous régional de programmation FAO-UMA signé en 2014 et qui trace les priorités de coopération entre la FAO et les pays de l'Afrique du Nord pour la période 2014-2017, portant notamment sur:

- Le renforcement de la coordination et de la collaboration entre les pays de l'UMA, pour une meilleure résilience des systèmes agro-alimentaires face aux crises et aux catastrophes naturelles,
- La promotion de partenariats stratégiques entre les pays de l'UMA pour l'identification et la surveillance des menaces, l'évaluation des risques et la lutte intégrée contre les ravageurs des plantes.
- Le renforcement des capacités des points focaux nationaux pour la protection des plantes et l'appui technique dans la lutte contre les ravageurs des plantes y compris le charançon rouge du palmier.

Ce programme vient renforcer l'appui de la FAO à l'UMA qui a focalisé ces dernières années sur les problématiques d'évaluation réelle des capacités phytosanitaires des pays du Maghreb et l'identification des principales lacunes et priorités d'intervention et contribuer à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie et un plan d'action pour la prévention et lutte contre les ravageurs des cultures et des plantes au Maghreb, notamment le charançon rouge du palmier. Il renforcera également les échanges entre les pays et la coordination pour faire face aux menaces à travers la mise en place d'un système de prise de décision harmonisé et coordonné et la dynamisation du réseau Maghrébin pour la protection des végétaux.

